



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02037693

HAL Id: hceres-02037693

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037693v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Homme, sociétés, risques, territoire

Établissement déposant : Université Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette formation de licence généraliste en *Géographie et aménagement* rattachée à l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences économiques, de gestion, de géographie et d'aménagement des territoires (SEGGAT) se déroule sur le site de Caen de l'université Caen Basse-Normandie (UCBN). Elle s'inscrit dans le champ *Homme, sociétés, risques, territoire*. Cette formation vise à fournir à des étudiants provenant d'horizons différents les bases académiques de la discipline et à leur permettre de préparer une future orientation professionnelle. Elle se fixe plus particulièrement les objectifs suivants - 1) Permettre aux étudiants la mise en place d'un projet de formation en sciences humaines, basé sur la géographie, mais ouverts sur les autres disciplines de sciences humaines et sociales - 2) Faire acquérir aux étudiants les bases fondamentales de la géographie, en croisant approche théorique et approche empirique - 3) Diversifier les méthodes de travail en attachant une importance particulière au travail en équipe - 4) Offrir la possibilité d'un début de spécialisation dès le quatrième semestre avec la proposition de quatre axes (aménagement et gestion des eaux, changements climatiques et risques environnementaux, agricultures et ruralités, penser la ville). Ces axes présentent des liens avec les spécialités offertes dans le master *Géographie* - 5) Permettre aux étudiants de construire leur avenir professionnel. Les débouchés les plus fréquemment offerts concernent : les métiers de l'enseignement, de la fonction publique, de l'expertise en géographie (aménagement du territoire, aménagement urbain, gestion de l'environnement) au sein de bureaux d'études ou de cabinets de conseil. Cette formation accueille des flux réguliers d'étudiants (compris entre 60 et 70), base ses enseignements sur le présentiel et attache une attention toute particulière à leur encadrement et à leur suivi.

Synthèse de l'évaluation

Cette licence *Géographie et aménagement* propose un cursus équilibré, adapté aux objectifs d'une formation de licence *Géographie et aménagement*. Elle attache à la fois une grande importance à la culture disciplinaire comme au travail de terrain. A partir du quatrième semestre de la licence (L2S4), les étudiants peuvent opter pour des spécialisations qui sont en cohérence avec le master *Géographie* de la même université. En raison de l'implication de nombreux enseignants-chercheurs appartenant notamment à trois Unités mixtes de recherche (UMR) de l'UCBN, le volet recherche de cette formation est de très bonne qualité.

Les taux de réussite à la fin de la première année de licence (L1) sont également satisfaisants, résultant probablement des efficaces dispositifs de suivi des étudiants qui sont mis en œuvre par l'équipe pédagogique, de l'environnement de travail des étudiants et de l'articulation entre les savoirs académiques et les savoirs appliqués. L'équipe s'investit par ailleurs dans la valorisation de la géographie et de ses perspectives professionnelles auprès des étudiants de lycée afin de renforcer les liens lycées-université.

Un certain nombre de points critiques sont néanmoins à signaler : l'enseignement des langues paraît insuffisant, de même que la place réservée au numérique. Celui-ci pourrait offrir d'intéressantes perspectives pour capter de nouveaux publics, mais aussi pour permettre aux étudiants d'acquérir des pratiques qui leur seront indispensables dans le cadre de leurs futurs métiers. Le suivi de l'acquisition des compétences pourraient être améliorés et la mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement pourrait s'avérer utile.

Points forts :

- Cette licence *Géographie et aménagement* propose un cursus équilibré et parfaitement adapté aux objectifs d'une formation de licence *Géographie et aménagement*.
- Elle attache une grande importance au travail de terrain ainsi qu'aux travaux en équipe dans le cadre de projets tuteurés.
- Les dispositifs de suivi des étudiants sont efficaces, ce qui contribue aux bons taux de réussite à la fin de la L1.
- Le volet recherche est bien développé en raison de l'implication des enseignants-chercheurs.
- Des efforts sont faits pour faire évoluer la formation, ce qui contribue à offrir aux étudiants un très bon environnement de travail (bibliothèque-cartothèque).
- La pré-spécialisation des étudiants dès le quatrième semestre, leur permet une bonne intégration future en master et les incite à concrétiser un projet professionnel.

Points faibles :

- L'enseignement des langues paraît insuffisamment développé.
- Le numérique n'est pas exploité au-delà de la diffusion des supports de cours (place réduite des outils numériques dans l'enseignement).
- Les compétences acquises ne sont pas suffisamment identifiées (absence d'une grille de compétences).

Recommandations :

Cette licence paraît solide. Elle capte un nombre d'étudiants lui permettant de fonctionner correctement. L'équipe pédagogique a fait un gros effort pour adapter ses pratiques, prendre en compte les besoins diversifiés des étudiants et valoriser les perspectives professionnelles de la géographie. Toutefois, des améliorations sont envisageables :

- Attribuer une plus grande importance aux langues et mieux mettre en évidence les compétences acquises.
- Envisager la possibilité de concevoir des enseignements à distance (afin de capter d'autres publics, mais également pour développer davantage le travail en mode collaboratif).
- Mettre en place des dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants, outils indispensables pour l'autoévaluation et surtout l'amélioration de la formation.
- Mettre en place des passerelles pour accueillir des étudiants en deuxième (L2) ou en troisième année de licence (L3), en particulier en formation continue.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Cette licence est positionnée comme une formation généraliste en <i>Géographie et aménagement</i>. Elle débute avec un semestre permettant une ouverture sur les autres disciplines de sciences humaines et sociales. Elle offre une bonne articulation entre savoirs académiques et approches plus techniques. Il est important de souligner l'équilibre maintenu entre les enseignements des différentes branches de la géographie, notamment entre la géographie « humaine » et la géographie « physique », qui n'existe plus forcément dans les autres licences de géographie en France.</p> <p>Les axes proposés à partir du quatrième semestre permettent aux étudiants de construire un début de spécialisation susceptible d'être poursuivie dans l'une des spécialités du master <i>Géographie</i>. Si les axes paraissent offrir une plus grande souplesse que les parcours, le dossier ne permet pas de comprendre de façon totalement claire les choix organisationnels qui sont faits. Si les axes paraissent offrir une plus grande souplesse que les parcours, il serait néanmoins nécessaire d'explicitier les choix organisationnels qui sont faits.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'organisation de la formation permet de balayer les différentes facettes de la discipline après un portail ouvert sur les sciences humaines et sociales au premier semestre. Cette offre d'ouverture vers d'autres disciplines proches apparaît très pertinente et adaptée à la formation de l'étudiant géographe. Si les grands champs thématiques de la géographie sont abordés, les étudiants ont aussi la possibilité de se familiariser avec les outils (enquêtes, statistiques, cartographie, géomatique). Cette formation permet donc des poursuites d'études dans l'une des spécialités du master <i>Géographie</i> de l'UCBN, mais également dans de nombreux autres masters. L'équipe de formation maintient ainsi certaines spécificités qui sont liées au continuum licence-master et aux spécialités de recherche locales. Ceci permet à cette licence <i>Géographie et aménagement</i> de se démarquer d'autres formations comparables.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Cette formation est dotée d'une importante équipe pédagogique. Celle-ci est presque exclusivement universitaire, ce qui est lié en partie au caractère très académique, disciplinaire et généraliste d'une formation au niveau licence. La forte présence des enseignants-chercheurs (21 titulaires dont 8 Professeurs des universités (PR) et 13 Maîtres de conférences (MCF)) à tous les niveaux de la formation constitue un indéniable atout en permettant d'assurer une très bonne articulation avec la recherche. On peut noter que les PR sont fortement impliqués dans cette licence et doivent y assurer de l'ordre du tiers de leur service, voire davantage. Cette situation mérite d'être soulignée. Dans de nombreuses licences de géographie, les Professeurs agrégés (PRAG) ou certifiés (PRCE) interviennent fortement, les enseignants-chercheurs se consacrant quant à eux davantage aux masters. Dans le cas présent, l'intervention d'enseignants vacataires n'est pas mentionnée, hormis pour les langues.</p> <p>Les dispositifs hiérarchisés de pilotage de la licence positionnés au niveau de l'Unité d'enseignement (UE) et au niveau de la licence paraissent rodés et fonctionnent de manière efficace pour assurer un suivi et une adaptation de la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La licence <i>Géographie et aménagement</i> de l'UCBN parvient à maintenir un nombre suffisant d'étudiants permettant de garantir une dynamique de groupe et d'assurer la pérennité de son cursus de L2 et de L3. Compte tenu des taux de réussite en L1 et donc de passage en L2, des effectifs initiaux trop faibles fragiliseraient les années L2 et L3. Afin de limiter ce risque, l'équipe pédagogique a développé une stratégie dans deux directions : capter davantage de lycéens en communiquant autour des perspectives offertes par la géographie et améliorer le suivi des étudiants de L1 afin de réduire les taux d'échec. Avec des effectifs d'environ 50 étudiants en L2, il est possible de considérer que ces objectifs ont en partie été atteints. Le décalage entre les perspectives de débouchés importants offerts par la géographie (même si le dossier ne fournit guère d'informations sur les poursuites d'études des diplômés) et son déficit initial d'attractivité constitue un problème général auquel sont confrontées les équipes pédagogiques et auquel elles s'efforcent de répondre au mieux. Ceci nécessite un fort investissement en temps et également en moyens. Le renforcement des relations entre l'enseignement secondaire (aux trois niveaux, de la seconde à la terminale) constitue indéniablement une piste à travailler, mais ne peut être considérée comme la seule.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Cette licence <i>Géographie et aménagement</i> bénéficie d'un très bon environnement du point de vue de la recherche résultant du fort investissement des enseignants-chercheurs de chacune des trois UMR. Ceci constitue un atout pour cette formation. Compte tenu de l'implication des enseignants-chercheurs dans ces activités d'encadrement, il faudrait probablement veiller à ce que celles-ci soient correctement prises en compte dans le cadre du référentiel prenant en compte dans les services les activités autres que l'enseignement (responsabilités administratives, suivi des étudiants, etc.)</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les enjeux de la professionnalisation sont clairement pris en compte dans cette licence <i>Géographie et aménagement</i>. Cette formation prépare à l'insertion future des étudiants aux métiers classiques des géographes (aménageur, enseignant, chargé d'études, etc.) dans des secteurs (aménagement du territoire, urbanisme, environnement, enseignement) et structures (agences et établissements publics, collectivités</p>

	<p>territoriales, bureaux d'études) eux-aussi classiques. Les dispositifs du type Projet professionnel personnalisé (PPP) qui s'inscrivent dans une stratégie de réduction des échecs en licence contribuent à l'identification par les étudiants de perspectives professionnelles. Dans ce contexte, un « livret de compétences » faciliterait l'identification des compétences acquises, au-delà de la nécessaire fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).</p> <p>Si la licence n'est pas une formation professionnalisante, il pourrait néanmoins être suggéré de favoriser l'intervention plus importante de professionnels issus des métiers du géographe dans certaines unités (notamment au niveau L3), et d'ouvrir davantage de possibilités aux étudiants d'effectuer des stages valorisables dans le cadre de leur cursus, en plus des missions de terrain ou des projets tuteurés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation ne permet pas aux étudiants d'effectuer des stages professionnels dans le cadre de leur cursus, en raison du manque de moyens humains et financiers pour encadrer et suivre les stagiaires. Pour compenser cette situation, la formation propose des stages collectifs, en L3, sur le terrain et en lien avec des intervenants professionnels, répondant à des missions auxquelles les étudiants seront amenés à répondre dans leur vie professionnelle. Ce type de mission collective et encadrée n'offre toutefois pas les mêmes bénéfices en termes de confrontation à une situation professionnelle qu'un stage de plus longue durée. Le dossier champ fourni par l'université ne permet toutefois pas de savoir si cette situation est celle de l'ensemble des licences du champ.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Chaque année 5 à 10 étudiants de L3 partent à l'étranger dans le cadre des programmes Erasmus et de la Conférence des principaux et des universités du Québec (CREPUQ). Davantage d'étudiants pourraient probablement bénéficier des dispositifs Erasmus, mais se trouvent contraints par l'importance du coût initial de ce type de mobilité internationale (chaque année de l'ordre de 50% des étudiants sont en effet boursiers). Par ailleurs, il serait intéressant de connaître de façon plus précise la manière dont sont validés les niveaux de langue au sein de cette formation. Existe-t-il des dispositifs spécifiques de certification qui sont mis en place? L'apprentissage des langues apparaît en effet optionnel, ce qui peut se révéler préjudiciable à une mobilité internationale satisfaisante. Sur ce point, le numérique peut pour partie pallier à des enseignements en présentiel.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'équipe pédagogique de la licence <i>Géographie et aménagement</i> a été précocement impliquée sur les enjeux de la réussite des étudiants. Pour cela, des efforts importants ont été engagés afin de renforcer les relations lycées-université et de mieux accueillir les étudiants primo-entrants.</p> <p>Des enseignants-référents ont également été mis en place afin de mieux suivre les étudiants et d'identifier plus tôt les difficultés auxquelles ils sont confrontés, toutefois le fonctionnement de ce système et la fréquentation de cette forme de tutorat ne sont pas détaillés.</p> <p>Le travail engagé pour améliorer la visibilité des débouchés professionnels de la géographie est sans aucun doute indispensable même s'il ne portera que progressivement ses fruits.</p> <p>Les dispositifs d'identification des décrocheurs semblent efficaces, par contre le dossier ne met pas suffisamment l'accent sur les réorientations qui peuvent en découler. Il serait envisageable de renforcer le travail en partenariat avec l'Espace orientation insertion (EOI) de l'UCBN afin de rendre plus efficace ces dispositifs.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le dossier souligne que la place du numérique reste très limitée dans la formation. Il s'agit pour l'essentiel de la mise à disposition de supports de cours effectués en présentiel. Il est indiqué que des expériences visant à offrir une place plus importante au numérique ont été entreprises mais sont apparues contre-productives, sans que soient davantage explicitées les raisons de ces échecs.</p> <p>Si le présentiel reste fondamental dans le cadre d'une licence de <i>Géographie et aménagement</i> s'adressant à un public parfois peu investi dans un travail personnel approfondi, il pourrait s'avérer opportun de développer de nouvelles modalités d'enseignement en leur laissant le temps de se mettre en place et d'être adoptées à la fois par les étudiants et les enseignants.</p>

	<p>Une bonne maîtrise de ces dispositifs peut en effet constituer de réels atouts dans la perspective de la future insertion professionnelle des diplômés.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les dispositifs mis en œuvre par l'équipe pédagogique permettent d'évaluer les étudiants selon des modalités variées et complémentaires (posters, exposés, synthèses, dossiers cartographiques, etc.) Ceci contribue à la maîtrise par des étudiants de compétences qui se révéleront essentielles dans leur vie professionnelle future.</p> <p>Les difficultés spécifiques auxquelles sont confrontés les étudiants de L1 sont par ailleurs prises en compte. Il faudrait toutefois se demander si le contrôle continu ne mériterait pas d'être généralisé en L1, même si les bénéfices de ce dispositif sont pour partie invalidés par les délais des temps de correction. Ceci pose par ailleurs la question des moyens d'encadrement dont dispose l'équipe pédagogique. De façon paradoxale, l'augmentation des effectifs de L1 qui est par ailleurs souhaitée pourrait avoir une incidence sur la qualité de l'encadrement de ces étudiants.</p> <p>Les notes font l'objet d'une harmonisation par UE, avant que les jurys ne se prononcent à la fin de chacun des semestres sur l'obtention des UE. Il serait intéressant de savoir si ces dispositifs ont fait l'objet d'un cadrage de la part du Conseil des formations et de la vie universitaire (CFVU).</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le dossier explique qu'aucun dispositif de portefeuille de compétences n'a été mis en place dans la formation.</p> <p>Sans nécessairement aller jusqu'à un système d'évaluation par compétence, une grille formelle des compétences pourrait toutefois être proposée aux étudiants, par unité, voire par enseignement. Le questionnaire d'évaluation des cours par les étudiants évoque les compétences que l'étudiant est susceptible de maîtriser, les fiches RNCP y font également référence.</p> <p>L'établissement formel d'une telle grille de compétences permettrait à l'étudiant de mieux se situer, de pointer où sont éventuellement ses éventuelles lacunes et faiblesses, et surtout de réaliser qu'il maîtrise un certain nombre de compétences. En effet, la lecture des <i>curriculum vitae</i> (CV) des étudiants en fin de licence montre qu'ils sont souvent incapables de nommer et lister précisément des compétences qu'ils maîtrisent pourtant, impactant malencontreusement la qualité de leur CV.</p>
Suivi des diplômés	<p>A la différence des spécialités de master qui font un effort important de suivi de leur diplômés afin de mieux saisir les dynamiques de leur insertion professionnelle, l'équipe pédagogique de la licence s'en remet aux habituelles enquêtes de l'OEI. De fait, ceci semble suffire en l'état, les diplômés de licence poursuivant pour l'essentiel vers des masters et le plus souvent pour vers ceux de l'UCBN.</p> <p>Néanmoins, il pourrait être intéressant de savoir dans quels types de masters les étudiants se dirigent : masters <i>Géographie-aménagement</i>, masters <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)</i>, autres masters ; tous ces masters étant proposés à l'UCBN ou des masters proposés ailleurs dans la région ou en France.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Les dispositifs d'évaluation de la formation par les étudiants, essentiels pour l'amélioration du fonctionnement pédagogique de la formation, ne sont mis en place que depuis 2015. Les résultats (analyse de cette évaluation, taux de retour, effets, etc.) ne peuvent pas pour le moment être apportés au dossier.</p> <p>La « Commission pédagogique » fonctionne globalement comme un « Conseil de perfectionnement », même si elle n'en porte pas le nom. Elle ne semble toutefois pas impliquer de membres extérieurs à l'UFR. L'objectif vise non seulement à gérer au quotidien la formation, mais également à faire évoluer celle-ci. Il serait intéressant d'en connaître la composition exacte : si tous les enseignants sont représentés, que pèsent exactement les étudiants au sein de celui-ci ? Par ailleurs, les étudiants de chacun des niveaux sont-ils représentés ?</p>

Observations de l'établissement

LISTE DES FORMATIONS A PROPOS DESQUELLES LES RAPPORTS D'ÉVALUATION DU HCERES N'APPELLENT PAS D'OBSERVATION DE LA PART DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Dans le champ « Biologie intégrative, santé, environnement », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques spécialité Procédés et technologies pharmaceutiques
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion de l'eau en milieu rural
- Licence professionnelle Santé spécialité Visiteur médical
- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Dans le champ « Economie et gestion », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Economie et gestion
- Licence professionnelle Agronomie spécialité Conseiller en entreprise agricole
- Licence professionnelle Aménagement du territoire et urbanisme spécialité Création d'activité et accompagnement de projet en territoire rural ou périurbain
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Contrôle de gestion opérationnelle
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Qualité-sécurité-environnement
- Master Economie fondamentale et appliquée

Dans le champ « Histoire, mémoire, patrimoine, langage », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Master Document
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Sciences du langage

Dans le champ « Homme, sociétés, risques, territoire », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion des ressources environnementales en milieu rural. Métiers du développement durable
- Master Géographie
- Master Sciences de l'éducation

Dans le champ « Structures, informations, matière et matériaux, chimie », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence Physique
- Licence Sciences pour l'ingénieur
- Licence professionnelle Activités et techniques de communication spécialité Webmestre
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Conception et supervision des systèmes automatisés
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes informatiques embarqués
- Licence professionnelle Mécanique spécialité Plasturgie et matériaux composites (CAO)
- Licence professionnelle Techniques et activités de l'image et du son spécialité Acquisition et traitement d'images
- Master Électronique, électrotechnique, ondes, automatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Physique

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE